Image not found or type unknown

Faire respecter mes droit

Par **Jeremul**, le **02/02/2019** à **17:56**

Bonjour ,voilà j ai été accusé par mon enciene compagne de violance conjugale le 5 septembre ,j ai été innocente le 31décembre 2018 , pourtant cela fait 4 mois que madame refuse de me laissé voir mon fils ,même depuis que j ai été innocenté, mon avocat n a aucune nouvelle du sien et la police ne fait pas respecter l article 373-2 ainsi que l article 4 de la loi n 2002- 305 du 4 mars 2002 relative a l autorité parentale.de plus madame est allé voir mon père pour lui signifié des trucs oribles est mensonge semblerai il puis qu' il refuse désormais de me parlé .pourtant il voit mon enfant plus souvent que moi ,notamment à son anniversaire et à noël mon fils était chez lui ,il ne m a pourtant envoyé aucune photos aucunes nouvelle de mon bébé. De plus il a mit ma grand mère paternelle en maison de retraite et refuse de me communique son adresse .lorsque par sms je lui demande des explication il me dit qu il fait ça pour Esteban .il faut savoir que j ai perdu ma mère a 5 an et que j ai quitté le dommicile familial de mon propre chef ,en grande partie à cause de ma belle mère .je suis resté éloigné de cette famille qui m a renier jusqu a la naissence de mon fils .en effet suite à ça naissence je voulais qu' il ai des grands parents .insatisfait de la place que je lui laissais dans m a famille ,lors que m a compagne est allé le voir ,il a pris son parti et m a accusé de mon comportement a l égard .pour les quel j ai était innocenté depuis .aujourd huit madame ce fait payer voiture et maison au ferait de mon père qui voit maintenant son petit fils aussi souvent qu' il le souhaite .donc aujourd'hui on a kidnappé mon fils ,sur dénonciation calomnieuse avec la complicité de mon père franc maçon et de m a belle mère (qui m'a viré de chez moi à 15 an pour fondé SA famille) qui est assistante sociale et qui aide mon ex a m enpeche de voir mon fils .mon procè contre mon ex est en bonne voie, mais en attendant je voie pas mon fils et n ai aucunes nouvelles ni photos rien .J aimerai poursuivre mon père pour le comportement qui a aujourd'hui avec moi ,mais aussi celui qu' il a eu par le passé.quel code natif pigé utilisé contre c gens pour que justice soit rendu ? Merci d avance de votre réponse, sincère salutations .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés